



## **OUVERTURE DE DISCUSSION SALARIALE AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES**

**Eric Woerth, Ministre du Budget, des Comptes Publics et de la Fonction Publique et André Santini, Secrétaire d'Etat chargé de la Fonction Publique annoncent l'ouverture d'un cycle de discussions salariales afin de relancer le dialogue social sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires.**

Le Gouvernement souhaite instaurer une nouvelle politique salariale dans le cadre d'un dialogue social avec les Organisations syndicales.

Pour ce faire il a été engagé une conférence le 8 octobre pour mettre à plat l'ensemble des éléments de rémunérations des fonctionnaires et les éléments qui peuvent les compléter.

Des groupes de travail se sont réunis et ont permis d'avancer sur l'ensemble des points.

La conférence qui s'ouvre ce 3 décembre à une double nature :

- faire le bilan des travaux menés durant ces deux mois,
- engager un cycle de discussion salariale en cohérence avec les orientations du Président de la République et du Premier ministre : «Travailler plus pour gagner plus ».

Le gouvernement propose de repenser la politique salariale de la fonction publique sur de nouveaux principes :

- la rémunération de l'agent public est analysée dans sa globalité : traitement, régime indemnitaire, cofinancement par l'employeur des dépenses personnelles de l'agent (action sociale) ;
- la politique salariale est adaptée aux réalités des conditions de travail des agents ;
- l'Etat employeur doit à la fois, être constant dans son souci de gérer au mieux les comptes publics et dans son obligation à mieux rémunérer l'effort, le mérite et les performances des agents ;
- toute mesure salariale doit répondre à un principe d'équité sociale.

## Evolution de la feuille de paye de janvier à janvier depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000

L'inflation hors tabac en moyenne annuelle 2000-2006 : + 1,70 %

**La RMPP** en moyenne annuelle 2000-2006 nette de l'inflation  
hors tabac : + **2,1 %**

*La Rémunération Moyenne des Personnes en Place retrace l'évolution de la feuille de paye des agents présents deux années consécutives en prenant en compte les mesures portant sur la valeur du point, les mesures statutaires et indemnitaires, le GVT positif (mesures d'avancement individuel) et les autres éléments susceptibles d'impacter la feuille de paye (requalification des emplois par exemple). Elle constitue une moyenne.*

**Concernant l'année 2007, la prévision d'évolution de la fiche de paye des fonctionnaires présents sur l'ensemble de l'année est de + 3,7 %.**

**Considérant que l'inflation prévisionnelle 2007 hors tabac est de 1,3 %, les gains de pouvoir d'achat moyens sont de + 2,4 % en 2007.**

Une évolution qui s'explique par :

- l'évolution du point d'indice de + 1,1 % suite à la hausse de 0,8 % en février dernier ;
- l'augmentation automatique des rémunérations liées à l'effet ancienneté de la grille indiciaire : en moyenne 2 % par an ;
- des mesures catégorielles à hauteur de 450 M€, soit + 0,6 %.



## Chronique d'évolution de l'indice de janvier à janvier Depuis le 1er janvier 2000

date d'effet	% d'évolution en niveau du point d'indice (1.) (revalorisation annuelle par mesure unilatérale du gouv.)
déc-00	0,50%
<b>Année 2000</b>	<b>0,50%</b>
mai-01	0,50%
nov-01	0,70%
<b>Année 2001</b>	<b>1,20%</b>
mars-02	0,60%
déc-02	0,70%
<b>Année 2002</b>	<b>1,30%</b>
<b>Année 2003</b>	0%
janv-04	0,50%
<b>Année 2004</b>	<b>0,50%</b>
févr-05	0,50%
juil-05	0,50%
nov-05	0,80%
<b>Année 2005</b>	<b>1,80%</b>
juil-06	0,50%
<b>Année 2006</b>	<b>0,50%</b>
févr-07	0,80%
<b>Année 2007</b>	<b>0,80%</b>
<b>Moyenne 10 ans (1996-2006)</b>	<b>0,96%</b>